

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 12 mars 2015

Présidence : Daniel Develey, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 2 /2015 relatif à une demande de crédit de fr. 1'536'800.- destiné à financer la réalisation des travaux de réfection et d'assainissement de certaines parties du Pont de la Tannerie et la réfection des aménagements routiers et équipements au carrefour rue du Chêne – route de Ferreyres
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'adopter le préavis no 2/2015 relatif à une demande de crédit de fr. 1'536'800.- destiné à financer la réalisation des travaux de réfection et d'assainissement de certaines parties du Pont de la Tannerie et la réfection des aménagements routiers et équipements au carrefour rue du Chêne – route de Ferreyres,
- d'autoriser la Municipalité à poursuivre les démarches en vue de la réalisation de ces travaux selon le présent préavis,
- d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 1'536'800.- à cet effet,
- d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de fr. 1'536'800.- nécessaire pour l'exécution des travaux dans le cadre du plafond d'investissement voté pour la législature en cours, avec amortissement sur une durée de 30 ans, à raison de fr. 51'230.- par année, montant auquel s'ajoutera un intérêt passif annuel.

Ainsi délibéré en séance du 12 mars 2015

Le Président :
Daniel Develey

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire